

# Droit de la concurrence (CM + TD)

## Infos pratiques

- > ECTS : 6.0
- > Nombre d'heures : 48.0
- > Période de l'année : Enseignement huitième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral et Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui

## Présentation

Le cours de Droit de la concurrence se concentre principalement sur l'étude des différentes règles de droit substantiel qui organisent le contrôle des pratiques anticoncurrentielles en France et dans l'Union européenne.

A titre introductif, il présente la notion de concurrence, la notion de marché pertinent ainsi que le cadre juridique et institutionnel qui permet d'effectuer ledit contrôle.

Ensuite, il développe le champ d'application des règles à travers la notion d'activité économique, la théorie de l'effet et le principe de l'affectation sensible du commerce entre Etat membre.

Enfin, il termine par l'analyse des deux infractions principales retenues en Droit des pratiques anticoncurrentielles ; l'entente restrictive de concurrence et l'abus de position dominante.

## Examens

Contrôle continu (TD)